



RAPPORT D'ENQUÊTE

ENTRE LIBERTÉ ET EXACTIONS, LE PARADOXE DES MÉDIAS AU KURDISTAN IRAKIEN

////////////////////////////////// **RAPPORT DU BUREAU MOYEN-ORIENT, NOVEMBRE 2010** //////////////////////////////////

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

MÉDIAS ET PARTIS POLITIQUES, UNE RELATION HISTORIQUE



© RSF

L'histoire des médias du Kurdistan irakien est le produit de l'histoire politique de la région. En 1961, les Kurdes du Kurdistan irakien sous la direction de Mustafa Barzani se soulèvent contre le régime de Bagdad. La guerre durera jusqu'en 1970. Le 11 mars 1970, la guérilla kurde négocie une trêve de trois ans avec le pouvoir baasiste, instauré moins de trois ans auparavant par un coup d'Etat. Les négociations finales entre les deux parties échouent cependant, en raison notamment de la question de Kirkouk. Aussi la guerre recommence-t-elle en 1974 « pour s'inscrire brutalement dans la logique de la guerre froide [...] : l'Iran [...] arme les peshmerga kurdes avec le soutien et la bénédiction d'Israël et des

GUERRE IRAN-IRAK, VOLONTÉ D'EXTERMINATION DES KURDES PAR SADDAM

Le régime de Saddam Hussein concède à l'Iran des territoires qu'il cherchera ensuite à reconquérir, en menant contre son voisin iranien une guerre dévastatrice entre septembre 1980 et août 1988. Au cours de cette guerre, le Kurdistan est ravagé et fait l'objet d'une répression massive. A compter de 1983, Saddam Hussein met en œuvre une politique d'extermination à l'encontre des Kurdes. En 1988, le gouvernement central va même jusqu'à utiliser des armes chimiques, d'abord contre quelques villages, puis contre la ville d'Halabja, entre

le 16 et le 19 mars 1988, ville qui avait été conquise peu de temps auparavant par le PUK avec l'aide de l'Iran. Ensuite les opérations « Anfal », perpétrées par l'armée irakienne, sur ordre

de Ali Hassan Al-Majid (dit Ali le Chimique) entre 1988 et 1989, causent la mort de plus de 180 000 personnes et la destruction de plus de 90 % des villages kurdes.

LA DEUXIÈME GUERRE DU GOLFE, DÉBUT DE L'AUTONOMIE DU KURDISTAN IRAKIEN

Un tournant s'amorce dans les années 90. La nouvelle guerre du Golfe va bouleverser indirectement le destin du Kurdistan irakien. Les troupes irakiennes envahissent le Koweït le 2 août 1990 et prennent le contrôle de l'ensemble du pays, le proclamant 19^e province irakienne. L'opération

« L'histoire des médias du Kurdistan irakien est le produit de l'histoire politique de la région. »

*Etats-Unis. Un an après, Barzani est victime d'un dégel régional [...]. Téhéran retire son soutien aux Kurdes et laisse à Barzani le choix d'arrêter la lutte armée ou de la continuer sans son aide. [...] Barzani [...] décide de mettre un terme à l'insurrection*¹. » Pour de nombreux partisans de la lutte, c'est une débâcle, une défaite de la kurdicité. Une nouvelle guérilla renaît en 1975, menée par la direction provisoire du PDK (Parti démocratique du Kurdistan) et de l'UPK (Union patriotique du Kurdistan, dirigée par Jalal Talabani). Outre ces deux grandes formations, émergent une demi-douzaine d'autres organisations. La lutte dure, avec quelques interruptions, jusqu'en 1991. Pendant toute cette période, la résistance kurde s'est organisée dans les montagnes.

1- Hamit Bozarslan, *Conflit kurde, le brasier oublié du Moyen-Orient*, Ed Autrement, p.74

L'AVÈNEMENT DE GORAN, RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

L'arrivée d'une opposition parlementaire sur la scène politique en 2009, avec l'avènement de Gorran (Changement) a des conséquences réelles, mais encore difficiles à mesurer, sur la situation des médias de la région.

Politiquement d'abord. Même si dans le contexte actuel il est peut-être difficile de penser que le mouvement Gorran, qui fait son entrée dans le paysage politique de la région en devenant la deuxième formation représentée au Parlement, changera radicalement la donne politique au Kurdistan irakien, ce mouvement ainsi que les partis islamiques (Union islamique et la *Jama'a islamiya*) ont, pour la première fois en juillet 2009, remis en cause le monopole du pouvoir que s'étaient octroyés le PDK et l'UPK au sein du Parlement. Ceci a favorisé l'émergence d'un débat politique parlementaire,

permettant à la presse de jouer un rôle nouveau. « Pour la première fois, estime un responsable de Gorran interviewé par Reporters sans frontières, les médias ont joué un rôle important afin de façonner l'opinion publique. »

En effet, l'opposition parlementaire n'hésite pas à dialoguer avec les journalistes. Pour la première fois en dehors de leurs médias traditionnels, les téléspectateurs ont ainsi pu regarder sur *Kurdish News Network Channel* les débats parlementaires autour du vote du budget avant la tenue des élections législatives de juillet 2009.

Socialement également. L'émergence du mouvement Gorran est, entre autres, le produit d'une fracture générationnelle, avec une jeunesse qui ne s'identifie plus aux deux formations politiques historiques. Les recherches menées par Mahir Aziz montrent le décalage existant entre l'affirmation des jeunes par la « kurdicité » et l'opinion négative qu'ils ont des partis politiques.³

3- Mahir Aziz, *The Kurds of Iraq: Ethnonationalism and National Identity in Iraqi Kurdistan*, I.B. Tauris, 2011



© RSF

LE PANORAMA DES MÉDIAS AU KURDISTAN EN 2010 : UNE INDÉPENDANCE RELATIVE

La situation de la liberté de la presse est meilleure au Kurdistan irakien que dans les pays limitrophes. La situation au Kurdistan lui-même est nettement meilleure qu'il y a quelques années. « On constate une réelle amélioration au cours des dix dernières années. Aujourd'hui, nous avons davantage d'espace. Petit à petit, cet espace s'agrandit », a déclaré un journaliste à Reporters sans frontières.

LE CHAMP MÉDIATIQUE

EXPLOSION RÉCENTE

Au cours des dernières années, le nombre de médias a littéralement explosé. Dans cette région de près de 83 000 km², on recense plus de 850 médias (dont 415 journaux et magazines, d'après les déclarations du Syndicat des journalistes le 27 septembre 2010 à l'agence AKnews), et environ 5 000 journalistes sont officiellement enregistrés auprès du Syndicat des journalistes. Des groupes de presse se constituent.

Ce foisonnement de médias s'explique, en partie, par le fait qu'il est relativement facile, pour un groupe de presse, de créer un média au Kurdistan irakien, notamment dans le domaine de la presse écrite. Pour les chaînes de télévision (satellitaires et locales) et les stations de radio, une autorisation doit être obtenue auprès du ministère de la Culture, qui consulte le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Communication. Le prix d'une licence pour une radio est de 500 000 dinars par an (303 €), pour une télévision locale d'un million de dinars par an (607 €) et pour une chaîne satelli-

« On recense plus de 850 médias, dont 415 journaux et magazines... »

taire de 7,5 millions de dinars (4560 €) par an (chiffre donné par Halgurd A. Muhammad Ali, directeur général du département en charge de la gestion des médias au sein du ministère de la Culture et de la Jeunesse). Pour la presse écrite, le système a changé en 2007 suite à l'adoption du code de la presse. Le chapitre II détaille la procédure à suivre, et stipule notamment la nécessité de demander une autorisation au Syndicat des journalistes. « Autorisation qui est pour ainsi dire systématiquement accordée dans les faits », déclare Farhad Awni, président du Syndicat des journalistes. Avis partagé par l'ensemble des personnes interviewées par Reporters sans frontières.

KURDICITÉ, CŒUR DE L'IDENTITÉ DES MÉDIAS DE LA RÉGION

Les médias du Kurdistan irakien sont presque tous en langue kurde. Les médias déclinent une version de l'information en anglais et/ou en arabe sur Internet. « Pour les générations nées après 1991,

qui sont quasi exclusivement kurdophones, l'Irak est à la fois un espace proche et une réalité lointaine »⁴. Les journaux kurdes lui consacrent à peine quelques minutes, après avoir abondamment informé les téléspectateurs sur le Kurdistan.

ANCRAGE TERRITORIAL

Aujourd'hui, il existe deux grands pôles de médias au Kurdistan, Erbil et Suleimanieh. Cette division géographique est le résultat des relations historiques intrinsèques entre partis politiques et médias, comme on a pu le voir dans la section précédente. Historiquement, Erbil, la capitale de la région autonome du Kurdistan irakien, apparaît plus conservatrice, davantage rattachée à l'Irak que Suleimanieh, qui est perçue comme la ville rebelle et culturelle par excellence, où il y a plus de liberté qu'ailleurs. Suleimanieh est d'ailleurs le siège de la grande majorité des médias indépendants.

AFFILIATION POLITIQUE HISTORIQUE

Du fait de l'histoire des médias et de leur relation intrinsèque avec les partis politiques depuis la période de la clandestinité et ce jusqu'à nos jours, la quasi-totalité des médias du Kurdistan sont partisans. La confusion d'intérêts entre le gouvernement en place et les deux grands partis politiques au pouvoir, l'UPK et le PDK, se traduit par une approche partisane des médias par les partis politiques, et par conséquent par l'absence de politique gouvernementale à l'égard des médias. Il n'y a plus de médias gouvernementaux depuis l'interruption

« Actuellement, il n'y a pas de différence entre le gouvernement et les partis politiques, alors qu'il serait crucial qu'elle soit faite. »

des programmes de la chaîne de télévision « publique » *Newroz* en mai 2010.

Bedran A.Habeeb, directeur général de l'agence de presse *AKnews*, estime que « le gouvernement doit investir dans les médias. Ce n'est pas aux partis politiques de le faire. Mais actuellement, il n'y a pas de différence entre le gouvernement et les partis politiques, alors qu'il serait crucial qu'elle soit faite ». Il souligne que tant que l'information et les médias de manière plus générale ne seront pas gérés comme un secteur économique rentable, il en sera de la sorte au Kurdistan.

Les « party medias » du fait de leur affiliation politique et de leur financement partisan (direct ou indirect) présentent chacun des visions biaisées des événements. Ils ne sont soumis à aucune exigence de rentabilité, leur financement étant assuré par les partis politiques. Anwar Hussein Bazgr, responsable du Comité de protection des journalistes au sein du Syndicat des journalistes, considère qu'« il y a quelque chose de politique dans la presse. Cela doit changer. Les journalistes, et les médias en général, sont politiquement orientés. Ils ne sont pas neutres ».



A droite, Anwar Hussein Bazgr, responsable du Comité de protection des journalistes au sein du Syndicat des journalistes. © RSF

Zuhair Al-Jezairy, directeur de l'agence *Aswat Al-Iraq*, estime de son côté que « les médias semi-indépendants [ndlr : médias de l'ombre] ont été créés pour remplir le fossé qui existe entre les médias partisans et les médias indépendants. Personne ne fait confiance aux médias partisans. » Les journaux dits indépendants essaient, quant à eux, de rester neutres.



Zuhair Al-Jezairy, directeur de l'agence *Aswat Al-Iraq*. © RSF

Ainsi, « ici, plus que n'importe où, on a besoin de lire trois journaux pour avoir un point de vue d'ensemble sur un seul et même sujet », se lamente Judit Neurink, directrice de l'ONG *Independent Kurdistan Media Center*.

4- Hamit Bozarslan, *Conflit kurde, le brasier oublié du Moyen-Orient*, Ed Autrement, p.74

LES DANGERS POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU KURDISTAN IRAKIEN

LE CODE DE LA PRESSE ET SON APPLICATION

LE CODE DE LA PRESSE DE 2007 (LOI N°35) : UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE

Le code de la presse actuellement en vigueur au Kurdistan irakien constitue une avancée considérable en matière de liberté d'expression et de liberté de la presse, dépenalisant notamment les délits de presse. Ce texte ne concerne que la presse écrite, et pas l'ensemble des moyens d'information. Un projet plus global semble être à l'étude actuellement (cf point suivant).

Cette loi est le fruit du travail du Syndicat des journalistes. Le Parlement a amendé le projet de loi proposé par le Syndicat en 2007, proposant des modifications négatives. Face aux protestations du Syndicat et des professionnels des médias, les amendements proposés par le Parlement ont été abandonnés. Même si elle constitue une avancée considérable en termes de liberté de la presse, cette loi contient certaines imperfections. Ainsi, les délits de presse, mentionnés à l'article 9 du chapitre V de la loi, ne sont pas clairement définis. L'utilisation de termes vagues laisse une place importante à la subjectivité et à l'arbitraire.

Par ailleurs, les journalistes soulignent que le montant des amendes prévu par la loi est exorbitant en comparaison du revenu moyen d'un journaliste. L'article 9 paragraphe 1 du Chapitre V stipule que le journaliste, auteur d'un article incriminé, et le rédacteur en chef peuvent se voir infliger des amendes allant de 1 et 5 millions de dinars irakiens (610 à 3050 €). En outre, l'organisation qui a publié l'article (*ie* le journal), peut être contrainte de payer une amende de 5 à 20 millions de dinars (3060 à 12 200 €), comme le prévoit l'article 9 paragraphe 2 du Chapitre V. Le fait que le journaliste, auteur de l'article, puisse être condamné, conjointement avec le rédacteur en chef du journal, à payer de telles amendes peut être considéré comme source d'autocensure pour les professionnels de l'information.

LE PRINCIPAL PROBLÈME DE CETTE LOI : SON APPLICATION

Les journalistes soulignent le caractère protecteur et novateur de la loi de 2007. Ils dénoncent le fait que son application dépend du bon vouloir des juges, soulignant le manque d'indépendance

de la justice. Un système démocratique repose sur la séparation des pouvoirs, et la liberté de la presse est par conséquent garantie par l'indépendance des juges. D'après Asos Hardi, président du comité directeur du journal *Awene*, si certains juges sont indépendants, d'autres sont clairement appointés par des partis politiques, citant l'exemple d'une plainte déposée contre lui alors qu'il était rédacteur en chef d'*Hawlati*.

En outre, l'ensemble des délits utilisés contre un journaliste ne sont pas contenus dans le code de la presse (article 9 chapitre V). Ne sont notamment pas prévues les atteintes à « l'ordre public ». Aussi, ne pouvant pas systématiquement se baser sur les délits définis dans le code de la presse, les juges sont contraints de se référer au code pénal irakien de 1969. Or ce dernier prévoit des peines de prison avec sursis pour des délits de diffamation en cas de trouble à l'ordre public par exemple. Les journalistes ont dénoncé le fait que des juges qualifient les délits de telle manière que seul le code pénal irakien, plus répressif, puisse s'appliquer. Tel est le cas récemment de la plainte déposée par Massoud Barzani contre Ahmed Mira, rédacteur en chef de *Lvin Magazine*, en novembre 2009.

UNE NOUVELLE LOI, LA CRAINTE ACTUELLE DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS DU KRG

Au cours de la mission, Reporters sans frontières a entendu des rumeurs relatives à une éventuelle modification du code de la presse. Vu la situation tendue qui règne actuellement au Kurdistan irakien, les journalistes sont nombreux à redouter un durcissement de la loi, voire un alignement sur le code pénal de 1969 et un retour à la pénalisation des délits de presse.

Rahman Ghareeb, directeur du centre Metro de défense de la liberté de la presse, estime quant à lui qu'« il est à craindre qu'ils reviennent sur les acquis. Ils veulent se faire une loi sur mesure. Or nous pensons

« Les journalistes ont dénoncé le fait que des juges qualifient les délits de telle manière que seul le code pénal irakien, plus répressif, puisse s'appliquer. »



Rahman Ghareeb, directeur du centre Metro de défense de la liberté de la presse. © RSF

que la liberté de la presse ne doit pas être un cadeau accordé par les partis politiques. »

*« Je crois sérieusement que nous sommes en danger aujourd'hui. Il est clair que Massoud Barzani entend changer l'actuel article 9 du code de la presse, afin de revenir à une situation où des peines de prison ferme pourraient être prononcées à l'encontre de journalistes, et où les autorités s'arrogeraient la possibilité de fermer un média », estime quant à lui Ahmed Mira, rédacteur en chef du magazine *Lvin*.*

De son côté, le Syndicat des journalistes nie toute volonté politique allant dans ce sens. Farhad Awni, son président, déclare : *« Nous avons rencontré le président du KRG. Il nous a assuré qu'aucun code limitant la liberté des journalistes ne serait signé. Le Syndicat des journalistes ne laissera aucune entrave de la sorte passer. Pourquoi accepter de perdre ce pour quoi nous nous sommes tant battus ? »*



Kawa Mahmoud, ministre de la Culture et de la Jeunesse.
© RSF

Lors d'un entretien avec Reporters sans frontières, Kawa Mahmoud, ministre de la Culture et de la Jeunesse et porte-parole du gouvernement, a évoqué la possibilité de mettre en place un code général de l'information qui s'appliquerait à l'ensemble des médias, et pas seulement à la presse écrite. A ses yeux, la loi qui régit actuellement la presse n'est pas constitutionnelle dans la mesure où elle ne respecte pas le principe fondamental de l'égalité entre tous les citoyens. Il a souligné notamment les nombreuses différences entre le code de la presse en vigueur au Kurdistan et le code pénal irakien de 1969. Il a souligné l'injustice entre un citoyen pouvant être condamné à une peine de prison ferme pour insulte, alors qu'un journaliste ne se voit imposer qu'une amende. Il a ajouté que ces mêmes amendes prévues dans le code de la presse de 2007 ne sont pas suffisamment dissuasives : *« Cinq millions de dinars d'amende ce n'est pas suffisant. Tout le monde peut insulter tout le monde et écrire tout et n'importe quoi sur la vie privée des gens. »*



Dr Barham Salih, Premier ministre. © RSF

Il a clairement exposé les deux possibilités qui s'offrent aujourd'hui : soit une modification du code de la presse pour le mettre en conformité avec le code pénal irakien, soit une modification du code pénal irakien afin de proposer les mêmes sanctions pour un citoyen et un journaliste, avec en plus une augmentation significative du montant des amendes. Il s'est clairement prononcé en faveur de cette seconde option.

Dr Barham Salih, Premier ministre actuel, déclare quant à lui : *« Je veux une presse libre, mais la situation actuelle est digne de l'anarchie. Et cela peut être utilisé contre la liberté de la presse. Il est nécessaire de réguler le système actuel. »*

En septembre 2010, Muhammadiyah Mala Qadr, membre du bureau politique du KDP, a clairement mentionné, au journal hebdomadaire *Al-Dustour (La Constitution)*, l'intention de modifier le code de la presse : *« La loi en vigueur actuellement ne garantit pas les mêmes droits aux citoyens ordinaires et aux journalistes. Or la liberté devrait être la même pour tous. Avec cette loi, la liberté n'est garantie que pour les seuls journalistes. Ces derniers ne devraient pas pouvoir écrire tout ce qu'ils veulent. »*

Mais de nombreux parlementaires estiment que le code de la presse, même s'il n'est pas parfait, doit être conservé en l'état. Tel est le cas notamment de Zana Rauf, député pour le mouvement Gorran. *« La loi actuelle comprend de nombreuses imperfections. Mais elle a le mérite d'exister. Il faudrait avant tout que le gouvernement l'applique. Aujourd'hui il apparaît clairement que les autorités veulent l'amender, afin de limiter la liberté d'expression. Je crains que si nous commençons à en discuter, nous ne fassions qu'affaiblir les garanties que nous avons obtenues, au lieu de les*

améliorer. Le problème est que les deux principales formations politiques qui dominent le Parlement pensent qu'elles peuvent adopter n'importe quelle loi, comme bon leur semble ».

La question d'une réforme éventuelle du code de la presse semble donc être posée. Allons-nous vers une réforme, et si oui, laquelle ? Doit-on redouter un durcissement de la position des autorités ? Il semblerait, au vu des différentes observations que Reporters sans frontières a pu faire au cours de sa mission, qu'un tel durcissement puisse être à redouter, d'autant plus si l'argument de constitutionnalité est mis en avant par certains hauts responsables du KRG. La tentation autoritaire, donnée politique réelle au Kurdistan, ne doit pas être négligée.

Recommandations aux autorités du KRG

- Ne pas changer le code de la presse en vigueur actuellement, qui constitue une avancée importante, même si perfectible, dans le domaine de la liberté de la presse. Si changement il doit y avoir :
 - Ne pas inclure dans ce code les autres médias. Chaque moyen de communication doit être régi par un code spécifique, le plus protecteur possible. La presse écrite doit garder un code séparé des autres moyens d'information.
 - Ne pas toucher aux dispositions garantissant l'abolition des peines de privation de liberté à l'encontre des journalistes.
 - Définir de manière plus précise les délits qui peuvent être invoqués contre les journalistes.
 - Diminuer la responsabilité financière du journaliste en cas de condamnation pour délit de presse.
- Garantir une meilleure indépendance des juges, afin que l'application du code de la presse soit conforme à l'esprit de la loi.

LES LIGNES ROUGES

Si la situation de la liberté de la presse est meilleure au Kurdistan que dans les pays de la région, et si la situation s'est améliorée au cours des dernières années, de nombreux sujets restent tabous. Les fameuses « lignes rouges » de la liberté d'expression, combattues, quelles que soient leur nature et leur justification politique ou historique, par Reporters sans frontières.



Kamal Rauf, rédacteur en chef de *Hawlati*. © RSF

Pour Kamal Rauf, rédacteur en chef de *Hawlati*, « Avant 2003, il y avait des sujets comme la corruption, les peshmerga dont on ne pouvait pas parler. Aujourd'hui ça a changé ». « Ce qui est permis à Suleimanieh peut ne pas l'être à Erbil. Il n'y a pas de limite claire. Ça varie tout le temps en fonction du parti ou de la personnalité sur le ou la-quelle on écrit, et de la personnalité du journaliste. Ce manque de constance rend difficile le travail de journaliste », estime Aso Hamid, directeur de l'information de la chaîne *Speda*.

Toutefois, il existe des constantes dans ces lignes rouges :

- la religion (notamment les dignitaires religieux),
- le sexe (relations sexuelles, préférences sexuelles, etc.). On peut citer l'exemple de la plainte déposée, en avril 2010, par le comité des Affaires religieuses du Parlement contre la revue littéraire de Ferhad Pirbal, *Weran*, qui comportait un dossier sur la littérature érotique. La revue et les personnes qui y collaborent ont été accusées d'être contre la religion, des personnalités amORALES, voire laïques,

- les leaders tribaux mais aussi les grandes figures politiques historiques, telles que Massoud Barzani et Jalal Talabani.

Elles sont toujours considérées par une majorité de la population comme des icônes, à qui on devrait le respect, du fait de leurs sacrifices réalisés

« Ce qui est permis à Suleimanieh peut ne pas l'être à Erbil. Il n'y a pas de limite claire. »

Au Kurdistan irakien, elles sont non seulement multiples, mais aussi variables : variabilité temporelle (avant/maintenant) et spatiale (Erbil/Suleimanieh), certes, mais également d'un média à l'autre, en fonction de son étiquette politique.

afin de conduire leur peuple vers la liberté. On ne peut que mentionner la campagne de haine lancée par le Parti démocratique du Kurdistan contre *Lvin Magazine* et ses journalistes, suite à la publication, le 1^{er} août 2010, d'une interview remettant en cause l'héroïsme de Mullah Mustafa Barzani, leader historique du PDK, père de l'actuel président de la région autonome du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, et une des principales figures de la scène politique kurde jusqu'à sa mort en 1979.

La publication de cette interview, qui comportait, Reporters sans frontières tient à le souligner, de nombreux problèmes en termes d'éthique et de professionnalisme journalistique (voir point suivant), avait déchaîné les passions (et les haines). *Khabat*, journal officiel du PDK, avait publié un tract menaçant clairement les journalistes de *Lvin*. Une association de jeunes du PDK avait fait de même. Des tracts avaient été distribués à Erbil et à Suleimanieh, exigeant des excuses publiques de la part d'Ahmed Mira, rédacteur en chef du journal. Pour ce dernier, « *les choses sont claires, les deux grandes familles écrivent leur propre histoire. On les dérange en publiant des articles qui donnent une vision différente de celle qu'ils proposent* ».

- la corruption

« *La corruption est partout, au sein du pouvoir, des partis politiques. Mais on ne peut pas écrire dessus, c'est trop dangereux* », a déclaré un journaliste qui a préféré garder l'anonymat. Toutefois, on peut lire de nombreux articles sur ce sujet dans la presse. Mais, plus vrai, il est difficile pour les journalistes d'enquêter et d'écrire des articles sur les entreprises qui ont des liens avec le pouvoir, difficulté qui est loin d'être une particularité des journalistes du Kurdistan irakien, les relations entre le monde des affaires et celui des médias étant une constante, en France y compris.

- les voisins limitrophes du Kurdistan irakien, l'Iran notamment

Dilzar Arif, directeur des relations publiques de *Gali Kurdistan Channel (GKC)*, chaîne de l'UPK, confirme que l'Iran est un sujet sensible. « *Quand nous avons publié des informations négatives relatives à l'Iran, il est arrivé que les autorités iraniennes ferment la frontière. L'Iran pourrait être considéré comme une ligne rouge au Kurdistan* ».

- la question délicate du statut de Kirkouk. Cette ville mixte, où aucun recensement officiel n'a eu lieu depuis 1957, est qualifiée de « Jérusalem kurde ».

Remettre en cause l'appartenance de Kirkouk au Kurdistan irakien est inenvisageable pour les journalistes de la région. L'article 140 de la Constitution irakienne de 2005 prévoit un recensement et un référendum afin de déterminer la volonté des citoyens de Kirkouk et par conséquent son

rattachement ou non à la région du Kurdistan. Mais du fait de la présence d'une communauté turcomane dans cette région, les milieux ultranationalistes turcs s'y opposent, faisant de la ville le symbole de la turcité.

Elément intéressant à noter : des médias affiliés à des partis d'opposition s'imposent des lignes rouges afin de préserver leurs intérêts politiques. Ainsi Aso Hamid de la chaîne *Speda* déclare que « *Speda est un média officiel de l'Union islamique. En tant que parti politique, membre de l'opposition, nous avons des lignes rouges, et c'est normal. En effet, si on critique trop durement le KRG, ils ne nous soutiendront pas sur d'autres dossiers que nous défendons* ». Pour des raisons autres que partisanses, des lignes rouges sont clairement acceptées et comprises par un grand nombre de journalistes, qui mettent en avant la fragilité de l'unité du Kurdistan, le traumatisme de la guerre civile restant vif dans les mémoires. « *La guerre civile n'est pas loin. Son spectre plane toujours* », explique Dilzar Arif. En outre, la société, même si elle est en plein essor, demeure traditionnelle. « *Les lignes rouges sont plutôt du fait de la société. Il est important que l'ouverture soit progressive* », estime Hoshyar Abulah Fatah, rédacteur en chef de la chaîne satellitaire *KNN*.



Aso Hamid, directeur de l'information de la chaîne *Speda*. © RSF

Et certains craignent qu'en évoquant ces sujets, les journalistes réveillent les démons du passé et ouvrent la boîte de Pandore. C'est en partie ce qui explique le déchaînement des passions suite à la publication par *Lvin* d'une interview remettant clairement en cause l'héroïsme de Mullah Mustafa Barzani. Les héros créent une unité, ils fédèrent. Les attaquer, les remettre en cause, revient à questionner l'ensemble de la structure qu'ils ont érigée. Et beaucoup estiment qu'agir de la sorte est dangereux pour la survie même du Kurdistan. D'où le raccourci rapide de quelques-uns pointant du doigt les journalistes indépendants, considérés comme « les ennemis du peuple kurde », « les traîtres ». D'autres estiment que c'est la seule manière de faire avancer la société kurde...

Recommandations aux autorités du KRG

Qu'il puisse être possible pour les journalistes de traiter, avec rigueur et professionnalisme, de tous les sujets. Aucun sujet ne doit être tabou.



© RSF

DÉFIANCE ET INCOMPRÉHENSION : OBSTACLES À LA LIBERTÉ DE LA

Les représentants de Reporters sans frontières ont constaté une réelle méfiance, voire une défiance, des hommes politiques à l'égard des médias, et réciproquement. Le manque de compréhension mutuelle sur le rôle des uns et des autres dans un système politique démocratique est flagrant.

LES ORIGINES DE CETTE DÉFIANCE

Pour Ako Mohamad, directeur de publication de *Rudaw*, « *les hommes politiques ne saisissent pas l'importance des médias* ». Et de l'autre, nombreux sont les journalistes à ne pas comprendre l'importance du politique. Le manque de compréhension vient de la mentalité de la classe politique du KRG (de la « Vieille garde ») héritée de la clandestinité. Il s'explique par le fait que ce n'est que récemment que ces hommes politiques sont sortis récemment de la clandestinité, et doivent désormais assumer publiquement leurs décisions. Le manque de professionnalisme d'un certain nombre de médias est également en cause.

Ako Mohamad, rédacteur en chef de *Rudaw*. © RSF

Une région jeune, en pleine transition

Une des raisons avancée par Bedran A.Habeeb est le manque d'informations à disposition des administrations. « *Le Kurdistan est une région jeune. Il est clair que toutes les administrations ne sont pas en mesure de donner un certain nombre d'informations tout simplement parce qu'elles ne les possèdent pas.* » En effet, même si les gouvernements du PDK et de l'UPK étaient structurés, ce n'est qu'en 2005 qu'est reconnue la constitution d'un gouvernement autonome du Kurdistan irakien, et en 2006 que les deux administrations fusionnent.

« Le manque de compréhension vient de la mentalité de la classe politique du KRG héritée de la clandestinité »

Awene, entre 10 et 15 au cours de la même période contre *Lvin Magazine*. Ahmed Mira, rédacteur en chef de *Lvin*, affirme au moment de la mission de Reporters sans frontières, en juillet 2010, avoir vingt plaintes en cours contre lui, en tant que journaliste, mais également rédacteur en chef. Kamal Rauf, rédacteur en chef d'*Hawlati*, affirme que quatre procédures sont ouvertes devant les tribunaux contre son journal. *Rudaw*, journal financé par le KDP, a alors trois affaires en cours, etc.

Les médias affiliés à des partis politiques sont rarement poursuivis en justice. Aso Hamid, directeur de l'information de *Speda*, chaîne du Parti de l'Union islamique du Kurdistan, reconnaît que son média ne fait l'objet d'aucune plainte. Il explique clairement que « *la chaîne ne paie pas le prix* » de ce qu'elle diffuse: en cas de problèmes ou de contestation, les choses se règlent au niveau politique, entre les partis concernés et l'Union islamique. Il en est de même pour le journal *Komal*, de la *Jama'a islamiya*.

Les menaces de mort : une pratique courante contre les journalistes indépendants

De nombreux journalistes ont mentionné à Reporters sans frontières qu'ils recevaient fréquemment des menaces de mort par SMS, par email, fax, etc., portant sur leur personne, mais également sur des proches. Principalement les journalistes collaborant à des journaux indépendants ou de l'opposition. Les menaces sont la plupart du temps anonymes. Hoshiyar Abdulah Fatah de *KNN* a même déclaré avoir eu des menaces placardées sur la porte de son domicile.

Ces menaces font souvent directement suite à la publication d'un article. Les périodes de tension sont également propices aux menaces. Ainsi lors des élections régionales de juillet 2009 et générales de mars 2010, ce genre de pratiques a augmenté. De même après l'assassinat du jeune journaliste Sardasht Osman en mai 2010.

Ahmed Mira, rédacteur en chef de *Lvin*, a montré à Reporters sans frontières le carnet dans lequel il consigne, depuis l'assassinat du journaliste Soran Mama Hama en juillet 2008, les menaces de mort. Sur le carnet figurent la date et l'heure, le numéro de l'expéditeur et le contenu. Au cours de l'entretien, il a reçu pas moins de deux menaces. « *Je reçois nettement plus de menaces de la part de partisans du PDK, c'est clair. Le problème ne vient pas de Nechirvan Barzani lui-même, qui est un homme ouvert et intelligent, mais de certains de ses fervents partisans au sein de son parti.* »

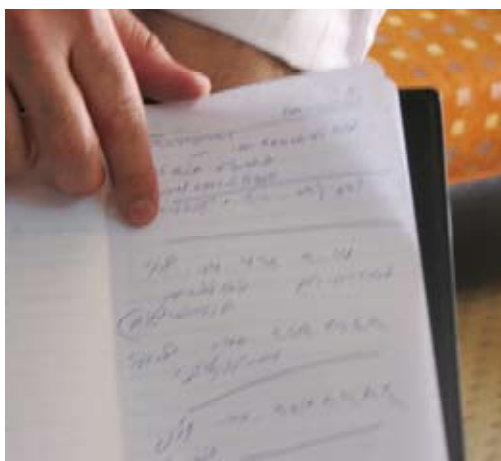
Il est fréquent que les journalistes aillent porter plainte. Mais les autorités n'ont légalement pas le droit de rechercher les auteurs des messages tant que la justice n'a pas été saisie, et que le juge n'a pas formulé de demande, auprès de la compagnie de téléphone. Les personnes qui envoient des messages de menaces utilisent généralement des cartes prépayées, ce qui rend toute tentative de traçabilité impossible.



SMS de menaces reçu par un journaliste. © RSF



Ahmed Mira, rédacteur en chef de *Lvin* et son cahier dans lequel il consigne les menaces de mort qu'il reçoit. © RSF



Violences physiques à l'encontre des journalistes

Nombreux sont les journalistes à se plaindre des violences de la part, notamment, des policiers en tenue, ou des forces de sécurité (*Asayesh*), voire des forces de sécurité de l'UPK et du PDK. Ces dernières, qui n'ont pas d'existence légale reconnue, peuvent être assimilées à des milices, « qui constituent une véritable menace pour la démocratie », a déclaré un journaliste. De nombreux cas d'agressions ont été recensés au cours de la campagne électorale de mars 2010. Certains journalistes sont même la cible de tentatives d'assassinat, comme cela a été le cas d'Ahmed Mira, le 17 avril 2007, puis en 2008. Les coupables ont été arrêtés et purgent aujourd'hui une peine de sept ans de prison.

Face aux violences subies par les journalistes, plusieurs initiatives ont vu le jour. Le Syndicat des journalistes a mis en place, en 2007, un Comité de protection des journalistes, chargé de collecter les informations relatives aux violations de la liberté de la presse. Les incidents sont généralement transmis par les médias au Syndicat qui se charge de les vérifier et de les compiler sous forme de rapports, publiés tous les six mois.

D'après Anwar Hussein Bazgr, secrétaire du comité, la plupart des cas recensés peuvent être imputés aux forces de sécurité, police ou *Asayesh*. Pour trois des cas enregistrés depuis 2010, les journalistes avaient enfreint le code de la presse, explique-t-il. Les journalistes rencontrés au cours de la mission ont tous salué le travail de ce comité. Certains ont cependant souligné le caractère politisé du syndicat. D'autres ont regretté que tous les cas de violations ne figurent pas au sein du rapport. En 2009, *Lvin* et l'organisation américaine IREX ont conjointement décerné leur prix, qui récompense les organisations pour leurs efforts en termes de liberté d'expression, au Comité de protection des journalistes pour ses rapports.

Tous ou presque s'accordent pour dire que si ces rapports ont le mérite d'exister, ils n'ont que peu de conséquences sur l'attitude des autorités. « Ce comité n'a pas de pouvoir exécutif. Il ne peut faire que des recommandations », déplore Ako Muhamad. Conclusion que conteste Anwar Hussein Bazgr. En effet, après la diffusion du dernier rapport semestriel, le 3 juillet 2010, Massoud Barzani a demandé à s'entretenir avec des membres du comité, afin de créer des bureaux de police chargés d'assurer la liaison entre la police et les juges dans les affaires liées à des violences contre des journalistes.

D'autres initiatives ont vu le jour. Ainsi, le centre Metro, créé en août 2009 sur la base de financements du IWPR, a fusionné en juillet 2010 avec le Journalism Freedom Observatory basé à Bagdad. Kamal Rauf, rédacteur en chef de *Hawlati*, a également le projet d'éditer des rapports sur les vio-

lations des libertés fondamentales au Kurdistan. Un Press Center a vu le jour en juillet 2010 à Erbil, après l'assassinat de Sardasht Osman. L'objectif de ses responsables est également de dénoncer les violations de la liberté de la presse, particulièrement à Erbil.

DEUX JOURNALISTES ASSASSINÉS EN DEUX ANS, UNE RÉALITÉ

Soran Mama Hama, 22 juillet 2008

Le 22 juillet 2008, le journaliste Soran Hama Mama a été assassiné à Kirkouk. Agé de 23 ans, originaire de Kirkouk, Soran a grandi à Suleimanieh, où sa famille s'était réfugiée. Deux ans après, les assassins et les commanditaires n'ont toujours pas été retrouvés. Les autorités n'ont à ce jour fourni aucune information à la famille sur une éventuelle avancée de l'enquête.

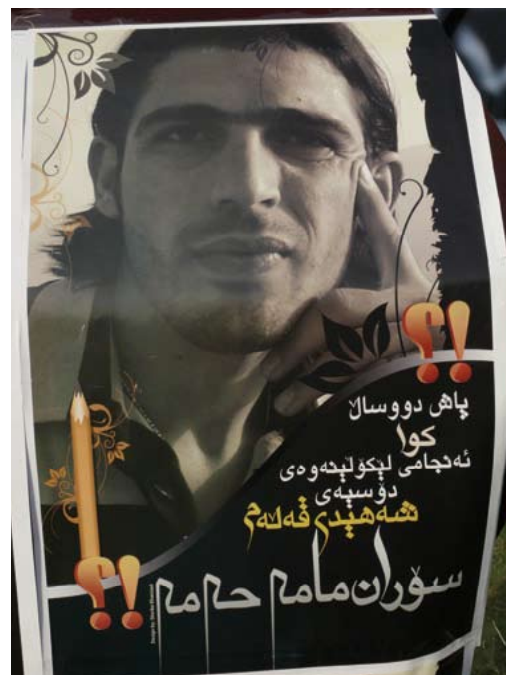
Le 21 juillet dernier, les représentants de Reporters sans frontières ont participé à la cérémonie organisée en hommage à ce journaliste.



Cérémonie du journaliste Soran Mama Mama, le 21 juillet 2010. © RSF



La sœur de Soran Mama Hama, lors de la cérémonie d'hommage. © RSF



Sardasht Osman, 4 mai 2010

Encadré page suivante

Assassinat de Sardasht Osman

Sardasht Osman, 23 ans, était étudiant au département de littérature anglaise de l'université d'Erbil. Auteur de nombreux articles, il avait notamment écrit une tribune publiée fin 2009 qui s'intitulait : « Ah ! si j'étais le gendre de Massoud Barzani » dans le *Kurdistan Post*. Il a été enlevé le 4 mai 2010 vers 8h20 devant l'université par des hommes en civil. Son corps a été retrouvé deux jours plus tard à Mossoul, une balle dans la tête.

Le 7 mai, de nombreux médias kurdes ont publié des articles dénonçant cet assassinat, n'hésitant pas à désigner le PDK comme responsable, et plus particulièrement l'implication de Massoud Barzani, et de son fils Masrur Barzani, dans la mesure où le PDK contrôle la région d'Erbil, et que Masrur Barzani contrôle les forces de sécurité du PDK. Des directeurs de publication et rédacteurs en chef ont été immédiatement convoqués. Ainsi, Ako Mohamad de *Rudaw*, commente : « J'ai été convoqué suite à ce qu'on avait publié sur l'assassinat de Sardasht Osman. Or, l'article était très factuel. » Massoud Abdulkhalig de *Standard* déclare, quant à lui, avoir été interrogé pendant quatre heures pour indiquer sur quelles preuves il avait basé son article. « Comme si c'était nous les criminels. ». Le 8 mai, une marche a été organisée à l'université. De nombreux journalistes, étudiants, défenseurs de la liberté d'expression étaient présents. Suite à ce meurtre, les rédactions des trois journaux dits indépendants (*Awene*, *Hawlati*, *Lvin*) ont lancé, ensemble, une campagne pour dénoncer les dangers que courent les journalistes indépendants, et rappeler l'impunité dont bénéficient les assassins de journalistes. Pour réagir à l'absence de transparence et au harcèlement des médias indépendants, le journal *Standard* décide d'interrompre sa publication trois semaines après l'assassinat, jusqu'à ce que les autorités arrêtent les véritables coupables.

L'ENQUÊTE : CRÉATION D'UNE COMMISSION SPÉCIALE

La condamnation de cet assassinat a été unanime hors des frontières du Kurdistan, les chancelleries de Paris à Washington dénonçant cet « acte révoltant ». Face à l'ampleur de la réaction, le président du KRG, Massoud Barzani, décide de confier l'enquête à une commission spéciale placée sous le contrôle du ministère de l'Intérieur. Au cours de leur mission, près de trois mois après l'assassinat, les représentants de Reporters sans frontières ont rencontré la famille du journaliste qui leur a fait part de sa colère et de son désarroi face à l'absence d'avancées de l'enquête.



Campagne lancée par *Awene*, *Hawlati*, *Lvin*. © RSF



Campagne lancée par *Rojname*. © RSF

LE RAPPORT D'AUTOPSIE

De nombreuses questions subsistent sur la manière dont Sardasht a été assassiné. Tariq S. Rasheed, un des responsables du ministère de l'Intérieur, interrogé par Reporters sans frontières, remarque que le rapport médical avait été rédigé par le département de médecine légale de l'hôpital de Mossoul qui a procédé à l'autopsie du corps. Ce rapport a été transmis au ministère de l'Intérieur du KRG en même temps que la dépouille de la victime.

VOICI CERTAINS ÉLÉMENTS...

Sardasht Osman a été retrouvé les mains liées dans le dos avec un tissu. D'après l'autopsie, il aurait été tué d'une balle dans le front, alors qu'il devait être agenouillé, considérant la trajectoire de la balle dans la cavité crânienne (la balle a été localisée dans la nuque du jeune homme). La balle utilisée par les assassins est une balle spéciale qui a causé des dégâts importants sur le lieu de l'impact. Le sac plastique retrouvé sur la tête de Sardasht a été placé après l'assassinat, dans la mesure où il

ne comporte aucun impact de balle. La date de l'assassinat ne figure pas dans le rapport d'autopsie. Toutefois Tariq S. Rasheed doute que le jeune homme ait été tué à Erbil, à cause du bruit produit par la déflagration. Le corps du jeune homme ne présente pas d'autres traces de violences, mises à part les marques du morceau de tissu qui a servi à l'entraver après son enlèvement.

La famille de la victime conteste les conclusions de l'autopsie réalisée. Selon elle, Sardasht a été tué d'une balle dans la bouche. Par ailleurs, la famille souligne que le téléphone du jeune homme est resté allumé jusqu'à 14 heures le 4 mai, soit six heures après l'enlèvement. Elle s'interroge sur les raisons pour lesquelles la police n'a pas demandé à la compagnie de téléphone d'aider à la localisation de l'appareil. Tariq S. Rasheed insiste sur le fait que légalement, pour des questions de respect de la vie privée, seul un juge peut demander à une compagnie de téléphonie mobile de lui fournir de telles informations. Dans le cas présent, le juge n'a pu être saisi, faute de temps.

MANQUE DE TRANSPARENCE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La famille de Sardasht Osman a demandé à Massoud Barzani de dissoudre cette commission d'enquête afin d'en constituer une indépendante. A noter qu'un des frères de la victime, membre des forces de sécurité, était membre de cette commission avant d'en démissionner. Au cours de leur mission au Kurdistan, les représentants de Reporters sans frontières ont essayé d'en savoir plus sur la conduite de l'enquête en cours, en tentant de rencontrer, en vain, des membres de cette même commission d'enquête. Aucun des différents interlocuteurs rencontrés (Tariq S. Rasheed; Fayaq Tofiq, vice-ministre de l'Intérieur; le général Adil Botani, vice-responsable de la sécurité intérieure (*Asayesh*) du KRG; des conseillers du Premier ministre) n'ont pas pu, ou voulu donner ne serait-ce que le nom d'un membre de la commission spéciale chargée d'enquêter sur cet assassinat. L'absence de transparence est flagrante.

Assassinat de Sardasht Osman (suite)

DES CONCLUSIONS CONTESTÉES

Le 15 octobre 2010, la commission d'enquête mise en place par Massoud Barzani a rendu ses premières conclusions. Dans un communiqué de presse, elle déclare que le meurtre de Sardasht Osman n'aurait aucun lien avec ses activités de journaliste. Il aurait été assassiné pour avoir refusé de collaborer avec le mouvement islamique radical Ansar Al-Islam, ramification d'Al-Qaïda.

Une personne impliquée dans l'enlèvement du jeune homme aurait été arrêtée. Il s'agit

de Hicham Mahmoud Ismaïl, chauffeur et mécanicien dans le district de Beji. Ce dernier aurait avoué aux enquêteurs que sa mission consistait à transporter Sardasht de Shargat (près de Tikrit) à Mossoul. Il a déclaré ignorer que Sardasht allait être assassiné. Deux hommes seraient, d'après ses aveux, responsables de l'assassinat.

Dans un communiqué publié le 15 septembre, le frère du journaliste, Baker Osman, déclare : « *Non seulement nous rejetons les résultats de l'enquête, mais nous condamnons cette action et nous exprimons notre colère face*

à ces tentatives qui visent à le faire passer pour un terroriste coopérant avec Ansar Al-Islam. » Avant d'ajouter : « *Quiconque connaît Sardasht, ou lit ses articles, sait qu'il était laïc, très éloigné de l'idéologie terroriste.* »

Le 23 octobre, Ansar Al-Islam nie toute implication dans cet assassinat.

Recommandations

Aux autorités :

- Demander l'ouverture de véritables enquêtes indépendantes, impartiales et transparentes sur les assassinats de Soran Mama Hama et Sardasht Osman et traduire les auteurs et les commanditaires devant la justice.
- Donner des instructions pour faire en sorte que les forces de l'ordre (police et *Asayesh*) n'agressent plus les journalistes. Organiser des séances de formation afin que les représentants des forces de l'ordre perçoivent également l'importance du rôle des médias au Kurdistan irakien.
- Garantir aux journalistes l'accès à l'information au sein de l'ensemble des administrations publiques, et élaborer un listing, à destination des professionnels des médias, des personnes habilitées à répondre à la presse.

CONCLUSION

L'impunité ne doit pas être la règle. Si le Kurdistan veut devenir une société démocratique, il faut une justice indépendante. L'impunité est source de colère et d'incompréhension. Elle constitue un danger réel pour un pays où la guerre civile n'est pas un souvenir si lointain. Le fait que le Kurdistan soit actuellement dans une phase de transition ne doit pas servir de prétexte à l'absence de justice.

L'assassinat de Sardasht Osman a engendré un climat de peur et de tensions au sein de la profession. « *C'est risqué aujourd'hui d'être un journaliste indépendant au Kurdistan irakien* », a déclaré un journaliste de *Lvin*.

Kawa Mahmoud, ministre de la Culture et de la Jeunesse, insiste sur le fait que la protection des journalistes passe nécessairement par une pacification des relations de la sphère politique et des médias. Le Premier ministre Dr Barham Salih, rencontré par les représentants de Reporters sans frontières, a abondé dans ce sens : « *Nous avons également besoin d'une amélioration des relations entre la presse et les autorités. Ma réponse n'est pas d'accroître la censure, mais d'améliorer le niveau d'éducation.* »

Aujourd'hui, l'incompréhension est profonde entre les autorités et les professionnels des médias. Aucun des deux camps ne comprend le rôle et la nécessité de l'autre. « *Depuis l'assassinat de Sardasht Osman, la balle est dans les mains du gouvernement, des autorités. Cet assassinat a été comme*

une sorte d'électrochoc. Il est important que les responsables soient identifiés », a déclaré un journaliste de *Awene*.

L'écrivain et politologue Shwan Ahmed estime pour sa part : « *Nous sommes à la croisée des chemins, tout est possible. Soit le Kurdistan devient un pays ouvert et démocratique avec une presse libre, soit nous nous orientons vers une situation à l'afghane. Tout dépend des choix politiques qui seront faits.* »

Au regard de la situation actuelle, Reporters sans frontières s'engage à suivre les efforts du Syndicat des journalistes pour la révision du code de la presse. Si le gouvernement venait à modifier le code de la presse, l'organisation se tient à disposition des parties concernées pour donner des conseils en la matière, grâce à son Comité juridique composé d'experts internationaux.

Par ailleurs, Reporters sans frontières appuiera les initiatives de formation des journalistes en faisant la liaison avec des établissements et des ONG spécialisés, tout comme elle aidera à la concrétisation des propositions allant vers une amélioration de la déontologie des journalistes.

En outre, Reporters sans frontières soutiendra toute action permettant une meilleure perception mutuelle entre la sphère politique et la sphère médiatique non partisane.

Enfin, l'organisation soutiendra les efforts des familles des deux journalistes assassinés afin de connaître la vérité et pour que justice soit rendue.

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Secrétariat international
REPORTERS SANS FRONTIÈRES
47 rue vivienne
75002 Paris - France
Tel. 33 1 44 83 84 84
Fax. 33 1 45 23 11 51
Web : www.rsf.org
E-mail : rsf@rsf.org

Soazig Dollet - Bureau Moyen-Orient : moyen-orient@rsf.org
Téléphone : 00 33 1 44 88 84 78

REPORTERS SANS FRONTIÈRES est une organisation internationale de défense de la liberté de la presse. Elle observe et rapporte les atteintes à la liberté de la presse dans le monde. Constituée d'une équipe de 12 journalistes et reposant sur 140 correspondants, Reporters sans frontières analyse l'information et intervient par voie de presse, par courrier, sous forme de rapports d'enquête et de recommandations pour alerter l'opinion contre les exactions commises contre des journalistes, les violations à la liberté d'expression et faire pression sur les responsables politiques.